

Le 27 juin 2018

Le Conseil approuve la délivrance de permis aux entreprises de transport personnel

BRAMPTON, ON – Aujourd’hui, le conseil municipal de Brampton a approuvé une modification au règlement sur les permis de transport, créant ainsi une nouvelle catégorie de permis pour les entreprises de transport personnel (Personal Transportation Company, PTC). Dans la nouvelle catégorie, les sociétés de covoiturage, telles qu’Uber et Lyft, peuvent à présent exercer leurs activités de manière légale à Brampton.

Le personnel de la Ville a entrepris un examen du règlement sur permis de transport afin de s’assurer que les besoins et les intérêts des clients, de l’industrie du taxi et des PTC étaient équilibrés. Cet examen comprenait un engagement exhaustif des intervenants et une analyse comparative d’autres municipalités en ce qui concerne les meilleures pratiques afin de modifier le règlement.

La sécurité publique et la protection des consommateurs étaient des priorités clés lors de l’examen. La nouvelle catégorie de permis pour véhicules exige que les PTC recueillent les renseignements sur les conducteurs et les véhicules et inspectent tous les véhicules pour s’assurer qu’ils respectent les exigences du règlement. Les PTC sont tenues d’appliquer la politique sur les seuils de permis de la Ville à tous les conducteurs qui demandent à être sur les applications de PTC, ce qui inclut une vérification des antécédents criminels ainsi qu’une vérification des dossiers de conduite. Les PTC doivent fournir une preuve d’assurance et doivent aviser la Ville de tout changement à leurs politiques. Si un conducteur travaillant par le biais d’une PTC a sa propre police d’assurance commerciale, la PTC doit pour s’assurer qu’il est valide en tout temps pendant que le conducteur utilise l’application. Les véhicules associés à une PTC doivent :

- avoir au plus sept ans;
- avoir un coffre suffisamment grand pour renfermer un fauteuil roulant ou d’autres appareils de mobilité;
- afficher un identifiant approuvé par l’émetteur du permis;
- être inscrit sur une carte d’identité valide issue par une PTC, qui comprend sa couverture en matière d’assurance.

En vertu du règlement, les PTC n’auront pas de taux minimum ou maximum. Ils seront tenus d’informer les clients des tarifs, y compris les prix d’afflux applicables, et de fournir une estimation du coût total du voyage demandé par un client. Les PTC seront également tenus d’afficher les tarifs sur leur page Web, et de fournir des reçus aux clients montrant la ventilation de tous les frais.

L’attribution de permis aux sociétés de covoiturage permettra d’accroître la concurrence et l’innovation dans l’industrie du transport privé de Brampton et contribuera à répondre aux besoins en matière de transport des jeunes habitants de la ville, avertis sur le plan technologique et en expansion rapide. Le personnel de la Ville surveillera de façon continue les PTC pour assurer la conformité et fera rapport au Conseil des modifications à apporter au calendrier d’octroi de licences dans environ un an.

Pour de plus amples renseignements sur les PTC à Brampton ainsi que sur le règlement sur les permis de transport, visitez le www.brampton.ca.

Citation

« La population de Brampton augmente rapidement et nos habitants exigent des options de transport plus souples pour se déplacer dans et en dehors de la ville. Le comité consultatif sur les taxis a déployé de très grands efforts. Au nom du Conseil, je tiens à remercier chacun des membres de ce comité. Grâce au vaste processus de consultation du comité, la Ville a été en mesure de produire un règlement sur les permis de transport qui assure la sécurité du public tout en répondant efficacement aux besoins de transport des habitants et des visiteurs. »

- *Linda Jeffrey, mairesse*

-30-

Brampton voit encore plus grand. Notre organisation est prête pour l'avenir et sa vision est bien ciblée. Nous savons que la croissance, la jeunesse et la diversité de notre communauté nous donnent un avantage unique. Nous sommes situés au centre du super corridor d'innovation canadien, nous encourageons les investissements et faisons croître notre succès sur le plan international. Nous développons des centres urbains dynamiques qui suscitent les opportunités et instillent de la fierté chez les gens qui vivent et travaillent ici. Nous faisons progresser Brampton pour qu'elle devienne une ville branchée, novatrice, inclusive et audacieuse. Suivez-nous sur [Twitter](https://twitter.com/Brampton) et [Facebook](https://www.facebook.com/Brampton). Pour en savoir plus, visitez le www.brampton.ca.